

NOTICE POUR LE RÉGLEMENT DE LA CVEC

Réinscription

- Cliquer sur ce lien : <http://cvec.etudiant.gouv.fr/> et cliquer sur le moyen de paiement souhaité.
- Entrer les identifiants que vous aviez choisi l'an passé lors de votre inscription sur ce site

The screenshot shows a dark blue login page titled "IDENTIFIEZ-VOUS". It offers two authentication options: "S'identifier avec MesServices.etudiant.gouv.fr" and "Ou" followed by "S'identifier avec FranceConnect". Below the FranceConnect option is a link "Qu'est-ce que FranceConnect?". A white box contains instructions for identification with MesServices and FranceConnect, including links for password reset, email change, and account creation.

IDENTIFIEZ-VOUS

S'identifier avec
MesServices.etudiant.gouv.fr

Ou

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne.

S'identifier avec
FranceConnect

[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#)

Identification avec MesServices.Etudiant.gouv.fr :

- Pour réinitialiser votre mot de passe, merci d'utiliser ce formulaire de [réinitialisation du mot de passe](#).
- Pour changer votre adresse de connexion, merci d'utiliser ce formulaire de [modification courriel de connexion](#).
- Pour identifier l'adresse courriel principale (connexion et contact) associée à un compte MesServices (et le cas échéant l'adresse courriel de sécurité), merci d'utiliser ce formulaire de [indication courriel](#).
- Si vous ne disposez pas d'un compte sur MesServices, merci de le créer avec le [formulaire d'inscription](#).

Identification avec FranceConnect :

- En tant qu'étudiant, vous avez peut-être déjà un compte auprès d'[Ameli.fr](#), ou de L'identité Numérique La Poste.

- La procédure pour régler votre CVEC est ensuite la même que l'an passé.

Merci de nous transmettre ensuite une copie de votre attestation CVEC avec le QR code par mail dans les plus brefs délais.

Si vous avez fait votre demande avec un numéro INE provisoire l'an passé, vous devez l'utiliser à nouveau (il est différent de celui qui vous a été attribué par l'Université. Vous pouvez le retrouver sur votre attestation CVEC de l'an passé).

En cas de difficulté, vous pouvez contacter le site de la CVEC directement via leur formulaire : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/message/new>